

Département de la Moselle  
Arrondissement de Forbach-Boulay-Moselle  
Canton de Saint-Avold 1  
**COMMUNE DE PORCELETTE**

N°13/2017

**Extrait du Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal en date 04 avril 2017**

**Nombre de membres**

en exercice : 23  
présents : 21  
votants : 23

L'an deux mil dix-sept le quatre du mois d'avril  
Le Conseil Municipal de la Commune de Porcelette s'est réuni  
en session ordinaire au lieu habituel, après convocation légale,  
sous la présidence de Monsieur Eddie MULLER, Maire.

Étaient convoqués Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

- Mmes CLEMENT Colette, SANTIN Fernande, DECHOUX Eliane, DECHOUX Marie-Claire, MEMBRE Josiane, PFLUMIO Rachel, OLIER Valérie, BAROTH Cosette, KOPP Angélique, GUERRIERO Marie-France et MELLARD Nicole.
- Et MM. MULLER Eddie, LOSSON Stéfan, KERN Lucien, GAILLARD Max, GLOWACKI Francis, PLAGE Patrick, SCHNEIDER Christophe, MANGIN Michel, VOITELET Michel, THIEL Alain, MICK René, et BASTIEN Etienne

Présents : tous les membres sauf :

- Mme PFLUMIO Rachel qui donne procuration à M. GLOWACKI Francis
- M. GAILLARD Max qui donne procuration à M. KERN Lucien

Un scrutin a eu lieu et Mme MELLARD Nicole a été nommée secrétaire de séance.

M. le Maire propose à l'assemblée d'ajouter un point à l'ordre du jour : Demandes de subventions auprès du Conseil Départemental de la Moselle pour l'acquisition de livres pour la bibliothèque : adopté à l'unanimité (23 voix pour). Ce point sera le n°11.

**01.- OBJET** : approbation du compte rendu des délibérations du 06 mars 2017

Le procès-verbal des délibérations du 6 mars 2017 a été adopté :

Voix pour : 22	Voix contre :	Abstention : 1 (M. BASTIEN Etienne)
----------------	---------------	-------------------------------------

**02.- OBJET demande de subvention « réserve parlementaire**

Vu les différents projets de travaux et d'acquisition de matériels 2017,  
Vu que la Commune peut bénéficier de subventions parlementaires

Après délibération, les membres du conseil municipal décident à :

Voix pour : 22	Voix contre :	Abstention : 1 (Mme GUERRIERO Marie-France)
----------------	---------------	---

- De demander les subventions parlementaires pour les projets ci-dessous :

Nom du projet	Montant estimatif Hors Taxes
Toiture de la Morgue	16.631,70€
Acquisition d'ordinateurs et tablettes pour les écoles	8.533,00€
Sécurisation salles Polyvalente et Ste Barbe (clés électroniques)	10.589,12€

- D'autoriser le maire à entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières nécessaires à l'application de la décision précitée

### 03.OBJET : Taux des trois taxes locales 2017

Considérant l'obligation du vote des taux des 3 taxes communales pour l'année 2017 à savoir :  
taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti

Sur proposition du Maire et après délibération, les membres du conseil municipal décident à

Voix pour : 22	Voix contre :	Abstention : 1 (Mme GUERRIERO Marie-France)
----------------	---------------	---

- de ne pas appliquer d'augmentation des taux en 2017 ; à savoir :

Type de taxe	Taux 2016	Taux 2017
Taxe d'Habitation	11,28% soit 326.218 €	11,28% soit 317.645€
Taxe sur le foncier (bâti)	2,51% soit 95.380 €	2,51% soit 96.610 €
Taxe sur le foncier non bâti	28,20% soit 12.690€	28,20% soit 12.831€
	434.288 ,00€	427.086,00€

- d'où un **produit attendu de : 427.086,0 Euros pour 2017**
  - d'autoriser le maire à entreprendre toutes les démarches administratives et financières et signer tous les documents nécessaires à l'application de la décision précitée.

M. Eddie MULLER, quitte la séance au moment du vote des deux comptes administratifs

### 4.-OBJET : Vote du compte administratif 2016 - Commune (budget principal)

Mme DE SANTIS Joëlle, trésorière principale, comptable de la Commune de Porcelette, présente le compte administratif 2016 de la Commune, et M. Stefan LOSSON le propose au vote :

#### Section de fonctionnement :

- Recettes : 1.767.563,96€
  - Dépenses : 1.838.664,23€
- soit un déficit de fonctionnement de 2016 de : -71.100,27€  
Excédent 2015 reporté : 394.884,08€  
**Soit un excédent total de fonctionnement de : 323.783,81€**

#### Section d'investissement :

- Recettes : 2.038.835,05€
  - Dépenses : 2.404.370,46€
- Soit un déficit d'investissement 2016 de : - 365.535,41€  
Excédent 2015 reporté : 339.431,09€  
**Soit un déficit 2016 d'investissement de : -26.104,32€**

**Résultats de clôture du CA 2016 : excédent global de 297.679,49€**

RAR 2017 (recettes) : 84.000,00 €  
RAR 2017(dépenses) : 128.770,00 €

Après délibération, les membres du conseil municipal décident

Voix pour : 18	Voix contre :	Abstentions : 4 (Mmes GUERRIERO Marie-France, MELLARD Nicole et MM. BASTIEN Etienne et MICK René)
----------------	---------------	---

- d'approuver le compte administratif 2016 de la Commune

## **5.OBJET : Vote du compte administratif 2016 - Service des Eaux**

Mme DE SANTIS Joëlle, trésorière principale, comptable de la Commune de Porcelette, présente le compte administratif 2016 du Service des Eaux de la Commune, et M. Stefan LOSSON le propose au vote :

### Section d'exploitation :

- Recettes : 360.999,68€
- Dépenses : 131408,12€

soit un excédent d'exploitation de 2016 de : 229.591,56€

Excédent 2015 reporté : 52.801,18€

**soit un excédent global d'exploitation de 282.392,74€**

### Section d'investissement :

- Recettes : 104.753,93€
- Dépenses : 364.742,68€

Soit un déficit d'investissement 2016 de : -259.988,75€

Excédent 2015 reporté : 55.013,78€

**Soit un déficit global d'investissement de : - 204.974,97€**

### **Résultats de clôture du CA 2016 : excédent global de 77.417,77€**

Après délibération, les membres du conseil municipal décident :

Voix pour : 18	Contre	Abstentions : 4 (Mmes GUERRIERO Marie-France, MELLARD Nicole et MM. BASTIEN Etienne et MICK René)
----------------	--------	---

– d'approuver le compte administratif 2016, du service des eaux.

## **6.-OBJET : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 BUDGET COMMUNAL**

Le Conseil Municipal sous la Présidence de M. Eddie MULLER, Maire, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2016 le 04/04/2017, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 323.783,81€
- un déficit d'investissement de -26.104,32€

Après délibération, les membres du conseil municipal décident à

Voix pour : 19	Voix contre :	Abstentions : 4 (Mmes GUERRIERO Marie-France, MELLARD Nicole et MM. BASTIEN Etienne et MICK René)
----------------	---------------	---

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2016 COMMUNE</b>	
Résultats de Fonctionnement	
A) Résultats de l'exercice	-71.100,27 €
B) Résultats antérieur reporté (compte 002 du CA)	394.884,08 €
C) Résultats à affecter (=A+B) hors reste à réaliser	323.783,81 €
<hr/>	
D) Solde d'exécution d'investissement	-26.104,32 €
E) Solde des RAR (D-R investissement)	-44.770,00 €
<hr/>	
F) Besoin de Financement (=D+E)	<b>-70.874,32 €</b>
<b>Affectation (=C)</b>	<b>323.783,81 €</b>
1) G - Affectation en réserve R1068 en investissement)	70.874,32 €
2) H – Report en fonctionnement R002	252.909,49 €

- d'autoriser M. le maire à entreprendre toutes les démarches administratives et financières et signer tous les documents nécessaires à l'application des décisions précitées.

### **07.-OBJET : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016- Service d'Eau Potable**

Le Conseil Municipal sous la Présidence de M. Eddie MULLER, Maire, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2016 le 04/04/2017, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016 constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent global d'exploitation de : 282.392,74€
- un déficit global d'investissement de : 204.974,97€

Après délibération, les membres du conseil municipal décident à :

Voix pour : 19	Voix contre :	Abstentions : 4 (Mmes GUERRIERO Marie-France, MELLARD Nicole et MM. BASTIEN Etienne et MICK René)
----------------	---------------	---

- d'affecter le résultat d'exploitation comme suit

<b>AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2016 SDE</b>	
<b>Résultats de Fonctionnement</b>	
F) Résultats de l'exercice	229.591,56 €
G) Résultats antérieur reporté (compte 002 du CA)	52.801,18 €
H) Résultats à affecter (=A+B) hors reste à réaliser	282.392,64 €
<b>Résultats d'investissement</b>	
I) Solde d'exécution d'investissement	-204.974,97 €
J) Solde des RAR (D-R investissement)	- €
<b>Besoins de Financement</b>	
F) Besoin de Financement (=D+E)	<b>204.974,97 €</b>
<b>Affectation (=C)</b>	
<b>282.392,74 €</b>	
3) G - Affectation en réserve R1068 en investissement)	204.974,97 €
4) H – Report en exploitation R002	77.417,77 €

-  
- d'autoriser M. le maire à entreprendre toutes les démarches administratives et financières et signer tous les documents nécessaires à l'application des décisions précitées.

### **8.- OBJET : comptes de gestions 2016.**

Mme DE SANTIS Joëlle, trésorière principale, comptable de la Commune de Porcelette, présente les comptes de gestion 2016 de :

- la Commune
- du Service des eaux

Monsieur le Maire propose d'adopter les comptes de gestion 2016 de Mme la trésorière dont les écritures sont conformes à la comptabilité administrative de la Commune

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

1) d'approuver le compte de gestion 2016 de la Commune :

Voix pour : 19	Voix contre :	Abstentions : 4 (Mmes GUERRIERO Marie-France, MELLARD Nicole et MM. BASTIEN Etienne et MICK René)
----------------	---------------	---

2) d'approuver le compte de gestion 2016 du Service des Eaux,

Voix pour : 19	Voix contre :	Abstentions : 4 (Mmes GUERRIERO Marie-France, MELLARD Nicole et MM. BASTIEN Etienne et MICK René)
----------------	---------------	---

qui sont visés et certifiés conformes par l'ordonnateur et n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

### **9.- OBJET : Vote du Budget Primitif 2017 de la Commune**

Après présentation du BP 2017 de la Commune par Mme la trésorière, Monsieur le maire propose aux membres du Conseil Municipal de voter le Budget Primitif 2017 de la Commune :

Après délibération, les membres du conseil municipal décident :

Voix pour : 19	Voix	Abstentions : 4 (Mmes GUERRIERO Marie-France, MELLARD Nicole et MM. BASTIEN Etienne et MICK René)
----------------	------	---

1.- d'adopter le BP 2017 de la Commune avec reprise des résultats du Compte Administratif 2016 voté le 04/04/2017, par chapitre qui lui a été soumis et qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 1.955.095,49€
- Section d'investissement : 878.594,32€

2.- d'autoriser M. le maire à entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et signer tous les documents nécessaires à la réalisation du Budget Primitif 2017 de la Commune dans la limite des crédits votés, et si besoin les virements de crédits nécessaires tout au long de l'exercice 2017.

### **10.- OBJET : Vote du Budget Primitif 2017 du Service des Eaux**

Après présentation du BP2017 du Service des Eaux par Mme la trésorière, le maire propose aux membres du Conseil Municipal de voter celui-ci :

Après délibération, les membres du conseil municipal décident :

Voix pour : 19	Voix contre :	Abstentions : 4 (Mmes GUERRIERO Marie-France, MELLARD Nicole et MM. BASTIEN Etienne et MICK René)
----------------	---------------	---

1.- d'adopter le BP 2017 du Service des Eaux avec reprise des résultats du Compte Administratif 2016 voté le 04/04/2017, par chapitre qui lui a été soumis et qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

- Section d'exploitation : 267.717,77 €
- Section d'investissement : 350.351,97 €

2.- d'autoriser M. le maire à entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et signer tous les documents nécessaires à la réalisation du Budget Primitif 2015 de la Commune dans la limite des crédits votés, et si besoin les virements de crédits nécessaires tout au long de l'exercice 2015

**11.- OBJET demandes de subventions au Conseil Départemental de la Moselle**  
(Point supplémentaire)

Vu que le Conseil départemental de la Moselle peut octroyer des subventions pour le développement des ressources documentaires et numériques des bibliothèques

Vu que la bibliothèque municipale souhaite acquérir des romans gros caractères et des romans de science-fiction, ainsi que de BD et mangas adultes

Après délibération, les membres du conseil municipal décident à :

Voix pour : 23	Voix contre :	Abstention :
----------------	---------------	--------------

- De déposer les demandes de subventions correspondantes auprès du Conseil Départemental de la Moselle à savoir :
  - 1500€ pour l'acquisition de romans à gros caractères et romans de science-fiction
  - 1200€ pour l'acquisition de BD et mangas adultes
- D'autoriser le Maire à déposer les dossiers de demandes de subventions correspondants et à signer tous les documents nécessaires à l'application de la décision précitée.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus



Pour extrait conforme  
Le Maire,  
Eddie MULLER

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 05/04/2017 et que la convocation du Conseil Municipal a été faite le 30/04/2017